

L'ECHO

N° 18



04

Grand angle

LA NOUVELLE
ÉQUIPE MUNICIPALE

06

Actualités

10

Petites annonces

L'ÉDITO du Maire

Je suis très heureuse de pouvoir vous retrouver après cette période particulière, qui nous a incités à rester chez nous pour nous protéger et protéger les autres. Cette situation inédite a été complexe à gérer. Les élus et agents municipaux ont fait de leur mieux pour continuer à assumer les missions de service public, dans le respect des consignes sanitaires et en tenant compte de la santé de chacun. Comme vous le savez, nous n'en avons pas encore terminé avec le Covid-19, aussi est-il primordial que chacun continue de bien respecter les consignes sanitaires et notamment les gestes barrières et la distanciation sociale.

Je suis aussi, bien entendu, très heureuse de vous retrouver pour 6 nouvelles années, après les élections du 15 mars dernier et je vous remercie de m'avoir renouvelé votre confiance. Nous avons enfin pu installer le nouveau conseil municipal le 26 mai. Neuf adjoints et vingt-trois conseillers sont venus renouveler l'équipe municipale, dont vous trouverez en pages 4 et 5 une présentation détaillée. Dans un prochain numéro, nous présenterons également les membres des Commissions. Je sais pouvoir compter sur cette équipe motivée pour mener à bien les projets jusqu'en 2026 ! Je tiens aussi à remercier l'équipe d'élus précédente, avec qui j'ai beaucoup apprécié de travailler.

Comme vous le savez, le contexte exceptionnel que nous vivons a entraîné l'annulation de tous les événements et animations jusqu'au 31 août. Ces annulations ne sont pas sans conséquence pour les associations, et j'en profite pour leur rappeler que le Département de Loire-Atlantique a mis en place un fonds de soutien de solidarité de 2M€ qui leur est dédié (détails en page 6 et sur notre site Internet). C'est aussi pourquoi ce numéro de l'Echo est allégé en 12 pages, car habituellement nous consacrons quatre pages à l'agenda culturel de notre commune et de nos voisins.

A l'heure où j'écris ces lignes, nous faisons toujours face à un certain nombre d'incertitudes et de questionnements. Ainsi, même si nous avons pu rouvrir les écoles le 12 mai dernier, nous attendons des précisions concernant la garde des enfants cet été. Il est vraisemblable que les séjours et nuitées soient annulés. Toutefois, si nous en avons l'autorisation, nous ouvrirons les accueils de loisirs et privilégierons des activités de proximité, afin d'assurer la sécurité des enfants et des animateurs. Le site internet, le portail Familles et les réseaux sociaux relaient régulièrement des informations actualisées, je vous encourage à les consulter.



Christelle BRAUD
Maire

Bonne lecture à tous.

L'ÉCHO N°18

sommaire



04

La nouvelle
équipe municipale

09

Un peu d'histoire



10

Annonces

06

Actualités



PROTÉGEONS-NOUS
LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer
dans son coude



Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter



Eviter
de se toucher
le visage



Respecter une distanc
d'au moins un mètre
avec les autres

12

Les gestes
barrières

www.divattesurloire.fr

www.facebook.com/divattesurloire

www.instagram.com/divattesurloire

Abonnez-vous à la newsletter sur www.divattesurloire.fr
et recevez chaque mois L'ÉCHO par mail !

MAIRIE SIÈGE

10 rue Mériadec Laënnec, La Chapelle Basse-Mer
44450 Divatte-sur-Loire
Tél. 02 40 33 34 00 - Fax. 02 40 33 34 01
Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h - Jeudi de 14h à 17h
Samedi de 9h à 12h

Toute correspondance doit être adressée à la mairie siège.

MAIRIE ANNEXE

Actuellement fermée pour travaux.

Si vous souhaitez nous écrire : mairie@divattesurloire.fr

" Divatte-sur-Loire – L'Echo " magazine édité par
la commune de Divatte-sur-Loire

Directeur de la publication :
Christelle BRAUD, Maire

Responsable de la rédaction :
Service communication

Mise en page :
Service communication

Imprimeur :
Imprimerie Planchenault
ZI Château rouge
44522 Mésanger

Tirage :
4 900 exemplaires

Crédits photos : mairie de Divatte-sur-Loire, Communauté
de communes Sèvre et Loire

Mai 2020
Dépôt légal mai 2020
Gratuit

Numéro ISSN : 2647-5499



Correspondants presse

Ouest France
Isabelle CHARTIER
Tél. 06 50 86 31 57 - ich44@hotmail.fr

L'Hebdo de Sèvre & Maine
Léa FOUCHER
Tél. 02 40 36 04 30 - foucher.lea@hotmail.fr

Presse Océan
Tél. 02 40 44 24 00 -
redac.locale.nantes@presse-ocean.com

NUMÉROS UTILES

SAMU	15
Pharmacie de garde	32 37
Pompiers	18
Gendarmerie	17
Police municipale	06 07 15 00 58
Urgences européennes	112
Urgences européennes pour les sourds et malentendants	114



LA NOUVELLE équipe municipale

Le 15 mars dernier, l'équipe menée par Christelle BRAUD, maire sortante, a été élue. Le confinement a repoussé l'installation du nouveau conseil municipal et l'élection du maire et des adjoints, qui a finalement eu lieu le 26 mai dernier. Découvrez dans ces pages les visages des membres de l'équipe municipale qui gèrera les affaires de la commune jusqu'en 2026.

Le Maire

Maire déléguée de La Chapelle Basse-Mer



Christelle BRAUD
Maire de Divatte-sur-Loire
Maire déléguée de La Chapelle Basse-Mer
Conseillère communautaire

Le Maire délégué de Barbechat



Christian BATARD
Maire délégué de Barbechat
1^{er} adjoint
Conseiller communautaire

Les adjoints



Martine VIAUD
2^e adjointe
Conseillère
communautaire



Daniel ROBIN
3^e adjoint
Conseiller
communautaire



Caroline SALAUD
4^e adjointe
Conseillère
communautaire



Thierry COIGNET
5^e adjoint
Conseiller
communautaire



Sylvie
BOUCHEREAU
6^e adjointe



Loïc RIPOCHE
7^e adjoint



Aurélie MERIAU
8^e adjointe



Eric RAVARD
9^e adjoint

Les Conseillers délégués



Noël GUIBERT
Conseiller délégué



Fabrice DUGNE
Conseiller délégué

Les Conseillers



Suzanne
PELLETIER-
FLEURISSON



Patrick
LELOUP



Pierrick
GAILLARD



Olivier
TERRIEN



Christelle
VIAUD



Cécile
MADELAINE



David
LANDAIS



Gaëlle
BOUCHEREAU



Peggy
BOUYER



Betty
LE RAY



Jérôme
VINCENT



Nicolas
RIVET



Frank
NATIVELLE



Noémie
DANIEL



Mickaël
BLANCHARD



Julie
GUINCHE



Charlotte
CALDIN



Amandine
GUET-GOISSET



Mathieu
LEMARIE



Solenn
LASSERRE



Betty
ABIN

LES actualités

Réouverture au public des services municipaux : les règles à connaître

La mairie siège est de nouveau ouverte au public depuis le lundi 18 mai. Pour la sécurité de chacun, les usagers sont invités à respecter les précautions suivantes :

- Venir seul, si possible,
- Le port du masque est fortement recommandé,
- Se laver les mains avec le gel

hydroalcoolique mis à disposition à l'entrée,

- Venir avec son propre stylo,
- Privilégier la prise de rendez-vous par téléphone (02 40 33 34 00) ou par mail (mairie@divattesurloire.fr).

Selon comptons sur le civisme de chacun. Informez-vous régulièrement sur notre site www.divattesurloire.fr, pour connaître les sites ouverts et règles à respecter.

Reprise des activités associatives en septembre 2020

En raison du contexte sanitaire, les associations du territoire reprendront leur activité à partir de septembre 2020. Les plannings des activités devraient rester similaires à ceux de la saison 2019/2020.

Celles et ceux qui souhaiteraient débiter une nouvelle activité ou prendre contact avec une association peuvent se rendre sur www.divattesurloire.fr/fr/associations pour y télécharger le livret des associations. Certaines associations ont également publié des annonces en page 10, pour préciser les dates de reprise et les modalités d'inscriptions aux activités.

Un fonds de soutien départemental destiné aux associations

Pour aider le monde associatif à faire face à la situation et aux conséquences de la pandémie de Covid-19, le Département crée un fonds de soutien exceptionnel doté de 2 M€ en complément des subventions qui seront effectivement versées en 2020.

Les demandes doivent être adressées à : fondssoutienloyennete@loire-atlantique.fr.

Retrouvez toutes les informations pratiques sur le site du Département : https://www.loire-atlantique.fr/jcms/aides-et-subventions/fonds-de-soutien-departemental-citoyennete-fr-p1_1223989

Recueil des actes administratifs

Le recueil des Actes Administratifs n° 18 de Divatte-sur-Loire, pour les mois de janvier à mars 2020, est à votre disposition dans le hall d'accueil de la mairie siège.

Ramassage des déjections animales

Selon l'arrêté permanent pris le 11 février 2020, le non-ramassage des déjections de son animal fait encourir à son propriétaire une contravention de 2^e classe (à partir de 35€).

Des affiches de rappel seront posées dans différents secteurs de la commune. Merci de votre compréhension et de votre civisme.

Tant que votre chien n'est pas capable de faire ça

C'est à vous de ramasser !

Le non-ramassage des déjections de son animal fait encourir à son propriétaire une contravention de 2^e classe (à partir de 35€) (arrêté permanent du 11 février 2020)

divatte sur loire

Contact : mairie de Divatte-sur-Loire 02 40 33 34 00 mairie@divattesurloire.fr

RÉOUVERTURE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES AU PUBLIC

Tous les services communautaires ont rouvert à la population aux jours et horaires habituels. Attention, les déchèteries ouvrent en horaires adaptés. Les piscines communautaires ne sont pas autorisées à rouvrir au public (au moment de la rédaction de cet article).

Il est demandé aux usagers de respecter les gestes barrières :

- Distance d'1 mètre avec le personnel,
- En cas d'échange de documents, se laver les mains,
- Privilégier le contact téléphonique plutôt que la venue sur site.

Consultez les sites Internet :

- <https://interco.cc-sevreloire.fr/>
- <https://dechets.cc-sevreloire.fr/>
- <https://piscine.cc-sevreloire.fr/>



NAISSANCES

14/02 : Léontine GUIHARD-BIZEUL
14/02 : Enzo PÉTARD
18/02 : Nino BARRAUD
20/02 : Lyam AUDOUARD
28/02 : Agathe TESSIER
06/03 : Basile PIAU
08/03 : Nina BOURDEAU DAGUIN
18/03 : Lyam BRIANNE
19/03 : Gaspard LE GAT
30/03 : Jane VAN POUCKE ROSSIGNOL
02/04 : Tiago FRAVALO RICHARD
21/04 : Abriel LATOUCHE
30/04 : Robin FRICOTEAUX
01/05 : Maëlle REMAUD

MARIAGES

29/02 : Sophie BATILLIOT et Jonathan WOLFF

DÉCÈS

30/01 : Gabrielle DIÉ
10/02 : Annick POILANE née MAINGUY
16/02 : Marie KOWALSKI née BAUDRY
19/02 : Henriette DAVID née HUTEAU
28/02 : Solange VIAUD née JOSNIN
01/03 : André CAILLAUD
21/03 : Yves VINCENT
26/03 : Pierre EMÉRIAU
03/04 : Maurice JOUNY
08/04 : Paul HERY
11/04 : Odile GABORY née SUTEAU
18/04 : Marie TERRIEN née AUBRON
18/04 : Jean LEPINAY
22/04 : Andrée FAVEREAU née RAMBAUD
26/04 : Cédric DROUIN
26/04 : Joëlle COLMARD
26/04 : Pierre GUILLOUX
30/04 : Valentine PIGEOT née KIEVLITCH
07/05 : Jean BOUYER
17/05 : Michel TELLIER
18/05 : Maurice HIVERT

La restauration scolaire devient communale

Suite à l'annonce du 28 avril 2020 par le Gouvernement de la réouverture des écoles, le Comité de Restauration Enfance Jeunesse, jusqu'à présent à l'initiative de la restauration scolaire des écoles publiques (groupe scolaire Robert Doisneau et école La Clé des Champs), n'a pas souhaité poursuivre son service de restauration, pour des raisons techniques.

Cependant, pour que cette décision n'impacte pas le bon déroulement de la réouverture des écoles le 12 mai dernier, il a été décidé, conjointement avec le CREJ

et la société de restauration Ansamble, que la commune assumera la reprise -initialement envisagée en septembre 2020-, des activités de restauration.

La commune est donc depuis le 11 mai dernier en charge de la restauration scolaire des écoles publiques.

La commune s'est engagée à maintenir les mêmes tarifs jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Pour toute demande liée à la restauration scolaire, il faut désormais **contacter le service Familles à l'adresse suivante : portailfamilles@divattesurloire.fr**.



Le Centre Communal d'Action Sociale
de Divatte-sur-Loire
vous tend la main !



Groupe Prévention Suicide (GPS)

Les bénévoles formés ainsi que la psychologue sont toujours à votre écoute. Si vous ressentez le besoin de parler de votre mal-être ou de votre deuil, ils sont à votre disposition, au téléphone ou en entretien individuel. Ne restez pas seul face à vos pensées, n'hésitez pas à les contacter.

Les rencontres de renfort et de soutien collectif reprennent en juin, elles se déroulent au local de Dépan'épice, route de Barbechat au Loroux-Botttereau :

- Le 18 juin pour les personnes en mal-être, de 19h à 20h30 ;
- Le 23 juin pour les personnes endeuillées, de 19h à 20h30.

Pour s'informer ou s'inscrire à une rencontre, appelez le 02 40 46 27 52 (répondeur écouté chaque jour)
www.groupepreventionsuicide44.fr

Centre Communal d'Action Sociale de Divatte-sur-Loire - nomination des membres du Conseil d'administration

En application de l'article L 123-6 du Code de l'action sociale et des familles, figurent parmi les membres nommés au Conseil d'Administration du CCAS : un représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et la lutte

contre les exclusions, un représentant des associations familiales, un représentant des associations de retraités et de personnes âgées, un représentant des associations de personnes handicapées.

En ce qui concerne les associations familiales, les propositions doivent être présentées au Maire par l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF).

Les autres associations doivent proposer au Maire une liste comportant, sauf impossibilité dûment justifiée, au moins trois personnes.

Les associations ayant le même objet peuvent proposer une liste commune.

La nomination des membres du Conseil d'Administration devant intervenir dans les deux mois qui suivent celui du Conseil Municipal, le Maire invite les associations concernées à lui adresser leurs propositions concernant leurs représentants, AVANT LE 26 JUIN 2020, à l'adresse suivante : Centre Communal d'Action Sociale Mairie siège, 10 rue Mériadec Laënnec, La Chapelle Basse-Mer 44450 Divatte-sur-Loire.

Collecte de paquets de café vides

La collecte se poursuit. Nous vous rappelons que seuls les paquets de café sont collectés et non pas les emballages

entourant les paquets. Pour le respect du travail des bénévoles, nous vous remercions de votre vigilance. Pour rappel, les paquets doivent impérativement être dessoudés en haut uniquement mais non découpés et non déchirés. Ils serviront à la confection de sacs cabas revendus au profit de la lutte contre la mucoviscidose. Merci de votre participation.

Vacances et loisirs pour tous

Le Centre socioculturel Loire-Divatte, en partenariat avec Vacances et Familles, propose une information aux familles ayant un QF inférieur à 650 sur leurs droits aux aides vacances.

Renseignements auprès du CSC au 02 40 36 87 76 ou par mail : famille@csc-loiredivatte.asso.fr ou auprès de Vacances et Familles Pays de la Loire : 02 40 46 47 68 ou par mail : antenne44@vacancesetfamilles.org.

Bilan de la collecte de lunettes

La Banque Humanitaire du Pallet remercie tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette action qui a permis de collecter 120 paires de lunettes. Celles-ci seront triées et enregistrées par les bénévoles de l'association pour être ensuite redistribuées. Merci à tous pour votre participation.



INSCRIPTIONS AUX ÉCOLES PUBLIQUES

Les inscriptions pour l'année scolaire 2020/2021 aux écoles La Clé des Champs et Robert Doisneau sont ouvertes. Les dossiers sont à demander par mail à : portailfamilles@divattesurloire.fr. Les pièces à fournir avec le dossier sont :

- Justificatif de domicile,
- Livret de famille,
- Carnet de santé,
- Certificat de radiation si changement d'école,
- Copie de la pièce d'identité des responsables légaux.

Renseignements : Service Familles
02 40 33 33 69
portailfamilles@divattesurloire.fr

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE PRIVÉE NOTRE-DAME

L'école privée Notre-Dame accueille les enfants de la TPS (2 ans) au CM2. Les enfants nés avant septembre 2018 peuvent être inscrits dès la rentrée 2020.

Les familles qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) peuvent contacter le chef d'établissement, Madame Guinel, au 02 40 06 33 70 ou au 06 99 48 73 91.

Pour l'inscription, merci de prévoir :

- Le livret de famille,
- Le carnet de vaccinations,
- Une photo d'identité de l'enfant.

Renseignements :

5 rue du Stade, Divatte-sur-Loire
Tél : 02.40.06.33.70 / 06 99 48 73 91
ec.ch-basse-mer.notre-dame@ec44.fr
www.ecole-nd-cbm.fr



INFORMATION VACANCES D'ÉTÉ

A l'heure où nous rédigeons cet article, en raison du contexte sanitaire et en l'absence de directives gouvernementales, les réservations pour l'été, prévues initialement du 18 mai au 21 juin, sont reportées du 6 au 28 juin.

Les accueils de loisirs devraient être ouverts aux dates prévues, toutefois les effectifs devront certainement être restreints. Dans ce cas, les règles de priorité définies par le Ministère s'appliqueront. Concernant les séjours, les équipes vont à ce jour en attente de directives gouvernementales.

Consultez régulièrement le Portail Familles pour vous tenir informé.e.s.

LES actualités

RENCONTRE AVEC... LUDOVIC JAMIN, COACH ET PRATICIEN CERTIFIÉ DE LA MÉTHODE **NEUROOPTIMAL**®



Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

J'ai 47 ans, je suis marié et j'ai 2 enfants. Je vis et je cours à Divatte-sur-Loire, ma commune d'origine. Je suis passionné et pratiquant intensif de course à pied, et notamment d'ultra trail.

De formation commerciale supérieure, après une expérience enrichissante d'une quinzaine d'année dans le milieu de la grande distribution, puis co-gérant d'un magasin de running-trail pendant 6 ans, j'ai eu envie d'allier ma passion pour le sport et ma carrière. J'ai repris des études il y a 2 ans et j'en suis sorti certifié *Coach Consultant Professionnel*. Durant cette formation, j'ai présenté et soutenu un mémoire qui portait sur « L'impact de l'effort physique sur le mental et comment la préparation

mentale joue un rôle bénéfique sur le sportif ». En complément, je me suis formé au *Neurofeedback Dynamique* et je suis praticien certifié de la méthode *NeuroOptimal*® du groupe Zengar®.

En quoi consiste la méthode *Neurofeedback Dynamique* ?

Découverte dans les années 70 aux Etats-Unis, c'est une méthode d'entraînement cérébral qui contribue au bien-être général. Issue de l'avancée des neurosciences, le *Neurofeedback Dynamique* travaille sur la plasticité cérébrale en créant de nouvelles connexions neuronales. Elle permet l'autorégulation du cerveau et agit sur tous les systèmes biologiques du corps (nerveux, digestif, immunitaire, hormonal, endocrinien, pulmonaire, musculo-squelettique).

Quels sont les bienfaits de cette méthode ?

La méthode *Neurofeedback Dynamique* agit comme une reprogrammation et une régulation du cerveau et intervient sur la mémoire et la concentration, le sommeil et le regain d'énergie, la gestion du stress et des émotions, la confiance et l'estime de soi, la performance intellectuelle, physique et sportive.

Comment se déroule une séance ?

La personne est assise dans un fauteuil

INFOS ÉCO

relaxant et écoute de la musique. Des capteurs avec des électrodes, installés au préalable sur sa tête, enregistrent l'activité électrique du cerveau, à raison de 256 fois par seconde (rien n'est envoyé au cerveau, il s'agit juste de capter l'activité électrique). Dès qu'un changement de fréquence se produit, une micro-coupure de son est générée par le logiciel du système *NeuroOptimal*® (audible ou non et conscient ou non). Le cerveau s'autorégule vers un mode plus naturel et se réorganise de manière inconsciente.

La séance dure 33 minutes mais il faut compter 1h d'entretien environ. La personne n'a rien d'autre à faire que de se détendre le plus possible.

Dès la première séance, il est possible de percevoir du changement. Ensuite, le cerveau devient autonome et des séances de consolidation et d'entretien suffisent. Pour renforcer ses effets, je propose de combiner cette méthode à un coaching mental (professionnel, développement personnel, préparation mentale du sportif).

Informations pratiques :

Les rendez-vous ont lieu au cabinet ou au domicile des clients dans le respect des consignes sanitaires actuelles.

Cabinet : 8 place de l'Eglise, La Chapelle-Basse-Mer, 44450 Divatte-sur-Loire
06 66 66 25 99

www.ludovicjamin.com



DRIVE

VOTRE ESPACE COOLTUREL INNOVE !

Après de longues semaines de fermeture, l'Espace COOLTurel a rouvert ses portes le 25 mai dernier, avec un système de réservations en ligne et de drive pour leur retrait.

Comment réserver des livres ?

Rendez-vous sur le site Internet de la médiathèque, puis connectez-vous à votre espace membre. Dans votre espace, un catalogue est à votre disposition, vous pouvez y rechercher un titre, un.e auteur.rice, un sujet, puis réserver le(s) document(s) qui vous intéresse(nt).

Comment retirer ses réservations ?

Une fois la réservation effectuée, l'équipe de médiathécaires vous contacte dès que

possible pour vous proposer un rendez-vous pour la retirer. Le jour J, si vous avez des documents à rendre, déposez-les dans la cour arrière de la médiathèque.

Pour retirer vos livres réservés, rendez-vous dans l'entrée de la médiathèque. Il vous est demandé de venir seule.e, avec votre propre sac, porter un masque, de vous laver les mains avec le gel hydroalcoolique mis à disposition.

Pour la sécurité de tous, les retours sont mis en quarantaine pendant 10 jours.

Contact : 02 40 33 37 93

mediatheque@divattesurloire.fr

www.mediatheque-divatte-sur-loire.fr



MON GESTE VERT :

JE JETTE MON MASQUE À LA POUBELLE

Depuis le début du déconfinement le 11 mai dernier, masques, gants, mouchoirs... sont jetés au hasard dans les rues, les parcs et les forêts. Outre le danger pour l'environnement, ce manque de civisme fait également courir un risque aux agents de collecte des déchets. Il est préconisé de jeter ces protections dans un sac plastique dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel. Le sac doit être conservé 24h avant d'être déposé dans les ordures ménagères (et non dans le bac jaune).

Mes bénéfices apportés :



Santé

Un peu d'histoire

Le crash d'un avion allemand au printemps 1944

En cette fin d'après-midi du lundi 27 mars 1944, un Messerschmitt BF-109 G-6 aux couleurs de l'escadrille « Richthofen » est poursuivi et mitraillé dans son piqué par un P-47 D « Thunderbolt » américain. Le pilote allemand, Wilhem Stratmann dit Willi, réussit à cabrer son appareil, verrière éjectée, il se dégage de son étroit cockpit, se jetant dans le vide, son parachute s'ouvre. Sans pilote à bord, l'avion incontrôlable pique vers le sol qu'il percute violemment à la lisière du village de Saint-Simon, créant ainsi un cratère où s'enfonce le puissant moteur. Willi Stratmann est recueilli par l'armée d'occupation allemande.



Messerschmitt BF-109 G-6 appartenant au groupe de chasse 8./IG2 de Willi Stratmann. La version G-6 du BF-109 sera la plus fabriquée pendant la Seconde Guerre Mondiale : 24 000 unités sur un total de 33 000.

LES SOUVENIRS DE FRANCIS HÉRY

Agé de 17 ans à l'époque, Francis Héry, du village la Haie-du-Pont, se souvient de ce crash : *nous sommes à tailler la vigne, près du village du Moulin-de-l'Île, Gilles Peigné, Gilbert Chevalier et moi-même. Dans la matinée, il est passé quantité d'avions. Nous entendons le ronron plus d'une heure (1). Le ciel est nuageux, on ne les voit pas. L'après-midi, probablement sur le retour de leur mission, le bourdonnement des bombardiers remplit à nouveau le ciel. Soudain, deux chasseurs sortent des nuages, descendent en piqué. De multiples tirs résonnent dans les coteaux, les balles sifflent autour de nous. Les avions regripen en mitraillant. Après une détonation plus forte, l'avion allemand se cabre vers le ciel et s'enflamme aussitôt (2). Courant à travers le village du Moulin de l'Île, nous suivons des yeux l'avion dans sa chute vers Saint-Simon. C'est alors seulement que nous apercevons le parachute qui descend très lentement au-dessus du fleuve. La Loire est très haute et atteint le bord du chemin. Le gars se débat, gesticule, tire sur ses sangles pour se diriger vers la berge. Il se pose sur le premier rang de vigne, son parachute accroché dans les saules du bord du fleuve. Nous accourons pour découvrir le pilote assis, au pied d'un cep, prenant tranquillement une cigarette. Une blessure au-dessus de son oreille droite saigne un peu. Décrochant le parachute des branches, nous sommes rejoints par un réfugié dénommé Leblanc, qui parle quelques mots d'allemand. Tout ce petit groupe aborde la levée, et accompagne le pilote à l'intérieur d'une maison du village de la Blanchetière. Je me souviens qu'il avait perdu une botte, et franchissait en sautillant les arrêtes-bœuf (3). Il parle peu mais se fait comprendre, nous confiant que ses camarades et lui, cernés par les chasseurs américains, se*

dégagèrent difficilement du champ de tir des forteresses volantes. C'est la quatrième fois qu'il est abattu. Il y a beaucoup de curieux massés sur la levée à regarder les débris de l'avion brûler. Les soldats allemands arrivent tambour-battant de Mauves. Ils sont nombreux à travailler dans les galeries de la poudrière près de la voie de chemin de fer, spectateurs du combat et de la chute de l'avion, ils viennent récupérer leur pilote. Ce jour-là, les Allemands ont perdu trois avions dans les environs, nous en avons vu deux. Le premier a décampé, rasant les coteaux de Mauves en suivant la voie ferrée, pour s'écraser à proximité de Nantes, le deuxième tombé près du village de Saint-Simon et un dernier abattu au-dessus d'Oudon, nous étions trop loin pour l'apercevoir.

LA DÉCOUVERTE DU MOTEUR, 30 ANS PLUS TARD !

Roger Jamin, ancien maire de La Chapelle Basse-Mer, raconte cette trouvaille : *dans les années 70, pour répondre à la demande croissante de sable utilisé pour l'amélioration des terres maraîchères, alors que son extraction est rendue difficile par les crues de la Loire, une carrière est ouverte sur un terrain plus accessible, proche du village de Saint-Simon. Les deux pelleteuses et la rotation ininterrompue des quatre camions américains GMC des établissements Jamin-Leparoux, agrandissent le trou, créant un profond sillon, jusqu'à la découverte à 2,50 mètres de profondeur, des débris du Messerschmitt oublié. Arraché du sable par les pelleteuses, le moteur est déposé sur la bordure de la tranchée. Je me souviens que l'axe possédait encore à l'époque une de ses trois hélices, perforée par une balle.*

L'avion pèse plus de trois tonnes lors du crash. Sous la violence de l'impact, il se désintègre. La superstructure en

aluminium brûle, puis est en partie éparpillée sur le sol ou enfouie comme tend à le montrer le sable noirci autour du moteur retrouvé. Les pièces les plus lourdes s'enfoncent profondément, comme le moteur, séparé de ses hélices par le choc. Le canon de 20 mm et les deux mitrailleuses du capot moteur ne sont plus là ! Ont-ils été, par inertie, projetés plus creux dans le sable ? Subsiste-t-il d'autres morceaux enfouis ? Par la suite, les crues successives de la Loire ont nivelé les lieux, faisant disparaître les dernières traces.

Extrait d'un article de 7 pages, de « Histoire et Patrimoine N°2 » de l'Association du Patrimoine de la Chapelle Basse-Mer et Barbechat disponible sur demande en écrivant à : patrimoinechapelain@gmail.com.

(1) Le passage d'une formation de 1400 bombardiers et chasseurs sur un point fixe au sol prend deux heures.

(2) Si l'avion n'est plus contrôlable, pour sauver sa vie, le pilote doit éviter de se jeter dans le sillage de l'appareil plongeant vers le sol, aussi il faut faire en sorte de cabrer l'avion en ascension puis s'éjecter ou accomplir un demi-tonneau sur le dos en se laissant chuter dans le vide.

(3) Plante épineuse aux racines traçantes, appelée bugrane épineuse « arrête-bœuf » car elle fait obstacle à la charrue.

VIE ASSOCIATIVE

Si vous souhaitez diffuser une annonce, rendez-vous sur www.divattesurloire.fr ou écrivez-nous à : mairie@divattesurloire.fr avant le 18 juin pour une parution dans le numéro de juillet-août.

Association périscolaire Le Clos des Chatons à Barbechat

L'association organise les inscriptions pour la rentrée 2020/2021. Venez déposer votre dossier le **vendredi 26 juin** de 19h à 20h, ou le **samedi 27 juin** de 9h à 12h au sein du périscolaire (école la Clé des Champs). Les documents à fournir sont accessibles sur le blog de l'association leclodeschatons.fr, ainsi que sur le compte Facebook. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la directrice, Mme Lehais, au 06 60 29 81 10.

Tennis Club

Les inscriptions pour la saison 2020/2021 de tennis au club de Divatte-sur-Loire CBMAT se feront cette année sur Internet. **A partir de début juin**, vous pourrez vous (ré)inscrire facilement grâce à un formulaire avec un paiement en ligne ou par chèque. Nous garantissons ainsi la sécurité de chacun et cela nous permettra de nous projeter sur la nouvelle saison.

Contact : 06 78 69 35 51 - Email : cbmat.contact@gmail.com - www.cbmat-monsite.com

Zumba/pilates

Cette année les inscriptions se feront uniquement par courrier, avec photo, justificatif de domicile, certificat médical obligatoire, règlement. Le bulletin d'inscription est à télécharger sur le site formeetbienetre44.fr. Le tout doit être envoyé **avant le 14 juillet** dans un seul courrier à l'adresse suivante : Valérie PROVOST - 23 route de La Chapelle-Basse-Mer, 44430 Le Loroux-Bottereau. Les horaires et lieux des cours seront identiques à ceux de la saison 2019/2020.

Contact : Amélie, coach sportif, 06 89 22 06 25

Serv-Volant, Transport solidaire Sèvre&Loire

Le service aux personnes sans moyen de déplacement sur la commune de Divatte-sur-Loire a repris son activité avec les conducteurs bénévoles. Attention, suivre les consignes obligatoires : une seule personne en place à l'arrière droit du véhicule avec port du masque. Avant chaque montée dans le véhicule, se désinfecter les mains avec le gel versé par le conducteur, équipé lui-même d'un masque. La voiture sera aérée et sans climatisation. Pour toute autre information ou pour adhérer, contactez le référent de votre commune au 06 75 91 29 21.

Danse Divatte

Cours découverte : danses de couple le **7 septembre**, danses chorégraphiées les **9 et 10 septembre**, à la salle La Chapelaine, Divatte-sur-Loire.

Contact : 06 67 71 54 73 - www.dansedivatte.fr - page Facebook

L'Atelier des peintres de la Divatte

Les Artistes de l'Atelier ont hâte de se retrouver et peut-être de vous accueillir en tant que nouveau membre ! Mais il faudra encore faire preuve de patience. Dès que nous aurons la certitude que tout risque est écarté et que la mairie donnera le feu vert, les activités reprendront à l'Espace Jean Clareboudt chaque lundi à 14h. Trois créneaux horaires : 14h-16h (complet); 14h30-18h30 (1 place restante); 19h-21h (6 places disponibles). 10 personnes sont accueillies par séance. Aucun cours n'est dispensé, aucune technique n'est imposée. Chacun apporte son propre matériel. Quelques chevalets sont à disposition. Les plus experts aident les artistes qui le souhaitent et animent un stage sur un thème choisi en commun 1 samedi par mois. L'adhésion est de 45€ à l'année (stages compris). Pour rejoindre ce joyeux groupe, appelez au 06 88 24 21 29 ou envoyez un mail à atelierdivatte44450@gmail.com. Venez essayer un cours : pour cela, envoyez-nous un mail !

Twirling Les Chapelloises

Nous organisons des portes ouvertes pour venir découvrir et essayer le twirling bâton les **mardis 8, 15 et 22 septembre** à la salle Claude Hivert, à partir de 18h45. Il sera possible de s'inscrire sur place. Nous serons également présents au forum des Associations le **samedi 5 septembre** au Loroux-Bottereau.

Club de l'Espérance

Le Club de l'Espérance prend en ce moment de grandes vacances, mais dès le **3 septembre**, nous reprendrons nos activités avec plein d'idées en tête, de souvenirs à raconter et des joies à partager. Entretien nos relations par téléphone, pour tout renseignement, contactez le Président au 02 40 06 34 71.

Les Chats Bottés

En raison de la pandémie et le regroupement limité à 10 personnes, l'organisation de randonnées n'est pas encore en programme. Il s'agit de prendre toutes les mesures de protection pour tous se retrouver unis en bonne santé. Nous demandons également aux vététistes, coureurs à pied ou promeneurs, d'emprunter uniquement les circuits balisés de randonnée et les chemins ruraux publics. Il ne faut pas emprunter les chemins d'exploitation ou traverser les vignes et autres cultures en terrain privé. Il faut respecter les règles de sécurité suivantes : « Sur les portions de route, à partir de 4, marcher en file indienne sur la droite, rester vigilants en période de chasse sur les chemins et sentiers public avec des vêtements voyants, et en cas de chantier ou traitement agricole, le piéton est prioritaire par rapport au vélo et au cheval, respecter la nature et le patrimoine, cueillette champêtre raisonnable sur les circuits uniquement, ne pas jeter ses déchets. »

Le Président de l'association, 06 85 68 19 74

Motoclub Gouyette

Après cette période de confinement, le moto club Gouyette reprend ses activités de loisirs dans les règles sanitaires en vigueur. Des balades dans notre région sont à nouveau possibles, alors venez partager avec nous le plaisir de rouler entre copains. Nous proposerons également le **19 septembre** prochain une balade d'une centaine de kilomètres, suivie le soir d'une grillade conviviale pour ceux qui le souhaitent. Inscription préalable obligatoire pour la balade et le repas. Motardes et motards, n'hésitez pas à vous joindre à notre petit groupe et à nous suivre sur Facebook : [motoclubgouyette](https://www.facebook.com/motoclubgouyette).

Contact : 06 29 49 61 38

Les Amis du Château de la Berrière

Après les rendez-vous manqués du printemps et un déconfinement tout en modération, les Amis du Château de la Berrière, pendant l'été, réfléchissent à de nouvelles rencontres. S'il est permis de se rassembler à la veille de l'automne, nous vous retrouverons pour les Journées européennes du Patrimoine les 19 et 20 septembre prochains. Le patrimoine ? source permanente d'inspiration, c'est un présent du passé. A bientôt !

Tricotons ensemble

Tricoteurs, tricoteuses, les séances reprendront le **mardi 1^{er} septembre** de 14h30 à 17h30, salle n° 2 de l'espace Jean Clareboudt (sauf problème lié au virus !). Venez nous rejoindre si le cœur vous en dit pour tricoter ou faire du crochet, dans une ambiance d'échange et de partage.

Contact : 06 37 58 26 37

Cours de Hatha Yoga à Divatte-sur-Loire

Le yoga est une activité du corps et de l'esprit. Il nous amène à plus de conscience, renforce l'équilibre, l'ancrage et la confiance en soi. Les cours sont adaptés à tous les niveaux. La Chapelle Basse-Mer : lundi 9h30-10h45/11h-12h15 / 18h30-19h45 / 20-21h15. Mercredi : 10h15-11h45 (yoga sur chaise et 1/4h de méditation). Barbechat : mercredi : 18h30-19h45 / 20h-21h15. Cours de découverte : **7, 9, 14 et 16 septembre**.

Renseignements : yogacbm@gmail.com

Sandrine: 06 21 05 14 50 - Facebook : [yogaCbm](https://www.facebook.com/yogaCbm)

USCBM

Le club de basket prépare sa saison 2020-2021. Nous sommes à la recherche de joueurs et joueuses dans nos différentes catégories, dès 5 ans (enfants nés en 2015). Nos équipes jeunes, seniors et loisirs vous accueilleront avec plaisir !

N'hésitez pas à prendre contact avec nous en envoyant un mail à : david.moulinbasket@gmail.com

<http://club.quomodo.com/uscbm-basket>

ANNONCES

PROFESSIONNELS

Mercurie Picouton

Vous avez un besoin en mercerie : aiguille, bouton, laine, fil... Plus besoin de faire des kilomètres, Cécile AVERTY vient stationner son véhicule PICOUTON le 2^e et le 4^e lundi de chaque mois de 12h30 à 15h30. En-dehors de ces moments de présence, vous pouvez profiter du service de livraison à domicile. Prochaines dates à retenir : **lundi 8 juin, lundi 22 juin, lundi 13 juillet, lundi 27 juillet.**

Contact : 06 61 05 28 11 / ceciletsamercurie@gmail.com / mercuriepicouton.e-monsite.com

A.G. Archi'Design

Propose ses services d'architecte d'intérieur : neuf et rénovation, études et conseils (choix des ambiances, couleurs, matériaux, mobiliers), plans et modélisation 3D. Spécialisée en matériaux respectueux de l'environnement, et en mobilier et objets de décoration éthique et français.

Contact : 07 89 53 97 22 - a.g.architecture.interieure@gmail.com - Instagram @a.g._archi_design - Facebook @A.G.Archi'Design

Max Baron métallerie

Vous accueille dorénavant dans ses nouveaux locaux, rue de l'Industrie, zone St-Clément, à Divatte-sur-Loire. Vous pouvez nous joindre au 02 51 88 91 38 ou par mail : contactmaxmetal@gmail.com. Consultez notre site Internet : maxmetallerie.fr.

Les Jardins de la Vallée

Les Jardins de la Vallée vous informent qu'ils sont ouverts aux horaires habituels. Dans le contexte actuel, nous avons aménagé l'espace de vente (voir détail sur le site internet). Nous vous invitons à retrouver nos légumes et aromates de saison cultivés sur place en agriculture biologique. Horaires: mercredi et vendredi de 15h à 19h30, samedi de 9h à 13h.

Contact : 38 bis l'Artuzière, La Chapelle Basse-Mer, Divatte-sur-Loire - lesjardinsdelavallee44450@gmail.com - lesjardinsdelavallee.jimdofree.com

R Bois Design

Liquidation totale avant fermeture définitive. Profitez-en du mardi au samedi : 10h/12h-14h/19h. 168, Levée de la Divatte.

DEMANDES EMPLOIS

Services

Professionnel dans le domaine des espaces verts et du bricolage (peinture, petite maçonnerie, menuiseries...) vous propose ses services. Paiement en CESU.

Contact : 06 08 30 50 42

Ces annonces sont publiées sous la responsabilité de l'annonceur. La commune ne peut en aucun cas être considérée comme garante de celles-ci.

Ménage

Recherche heures de ménage le lundi de 14h30 à 16h30 et le vendredi de 10h à 12h.

Contact : 06 72 68 25 28

Jardin

Je propose mes services pour m'occuper de votre jardin et entretenir vos boiseries extérieures. Chèques emploi service acceptés.

Contact : 06 66 71 63 80

Assistante maternelle

Assistante maternelle depuis 19 ans, je dispose d'une place en périscolaire et d'une place pour un bébé. Une autre se libère pour septembre. Accepte les horaires atypiques.

Contact : 06 01 71 06 16

Garde d'enfants

Etudiante propose ses services pour garder vos enfants durant le mois de juillet 2020. Dynamique, souriante et sérieuse, je ne manquerais pas de faire des activités variées avec les enfants, tout en respectant les gestes barrières.

Contact : 06 06 66 32 54

Garde d'enfants

Jeune homme qui encadre des enfants dans une association sportive se propose de garder vos enfants.

Contact : 06 36 49 65 24

OFFRES EMPLOIS

Familles d'accueil

L'accueil familial thérapeutique recrute des familles d'accueil pour accueillir à leur domicile des personnes adultes, atteintes de troubles psychiques stabilisés, pour les accompagner au quotidien. Les familles bénéficient d'un accompagnement par les équipes médico-psychologiques. Les accueillants familiaux sont embauchés dans le cadre d'un contrat de travail de droit public avec salaire, indemnisation pour frais, formation continue, congés. Conditions préalables au recrutement : disposer d'une chambre de 9m² minimum, être titulaire du permis B et détenteur d'un véhicule.

Contact : 02 40 48 89 13- aft.nantes@ch-blain.fr

Electricien(ne)

EGMD recrute un(e) électricien(ne). CDI 35h. Permis B et véhicule obligatoire. Rémunération selon qualification et expérience. Poste à pourvoir de suite.

Contact : CV et LM à egmd44@gmail.com

Aide.s-soignant.e.s

La Communauté de communes Sèvre & Loire recrute des aides.s soignant.e.s (H/F) pour les remplacements d'été pour le service de soins infirmiers à domicile au Loroux-Bottereau et alentours. Conditions au recrutement : diplôme d'aide-soignant.e + expérience souhaitée, permis B indispensable. Envoyer lettre motivation et CV à mail rh@cc-sevreloire.fr à l'attention de M. le Président de la Communauté de communes. Contact : 02 51 71 75 72 - c.sauvaget@cc-sevreloire.fr

A VENDRE

Fauteuil médical releveur avec télécommande très peu servi bon état

Contact : 02 40 06 32 54

DIVERS

Plaquette publicitaire

Je suis auxiliaire de vie, employée en chèque emploi service. Si vous aussi êtes salarié.e en chèque emploi service et souhaitez vous faire connaître du public, je vous propose de nous associer pour l'édition d'une plaquette publicitaire.

Contact : 02 40 06 38 76 ou 06 43 28 35 75

Recherche maison 3 chambres

Recherche maison à vendre à Divatte-sur-Loire ou environs. 3 ch, 1 garage et 1 jardin.

Contact : 06 20 74 22 30- cyriletat44@gmail.com

Recherche maison 2 chambres

Recherche maison à vendre à Divatte-sur-Loire ou environs (Loroux-Bottereau, Thouaré-sur-Loire). 2 chambres, avec ou sans jardin.

Contact : 06 88 30 49 94 - fcognard10@gmail.com

Donne

Équipement bébé : lit parapluie, transat, baignoire, réhausseur siège WC, pot.

Contact : bonneau.jackie@orange.fr

Cours de soutien scolaire et de remise à niveau

Professeure expérimentée et certifiée donne cours d'aide et méthodologie dans toutes les matières du primaire au collège, de remise à niveau en maths, SVT et physique chimie niveau lycée (sauf baC S). Possibilité de stage pendant les vacances. Règlement CESU.

Contact : 06 24 88 02 16



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Santé
publique
France

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique



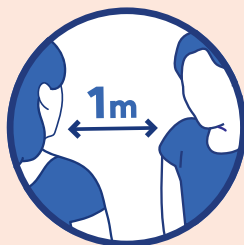
Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter



Eviter
de se toucher
le visage



Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres



Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)